

BANQUE DES LETTRES DE GAGE

D'ÉTABLISSEMENTS SUISSES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

NANSENSTRASSE 16

CASE POSTALE · 8050 ZURICH

TÉLÉPHONE 01 · 315 44 55

FAX 01 · 315 44 66

www.pfandbriefbank.ch

73^E RAPPORT DE GESTION 2003

Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage (Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire et Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses) est libellée comme suit:

«... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (LLG 1).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte.

Vision

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue une source de refinancement avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (AAA/sûreté maximale) admises en pension d'un volume considérable.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public jouissant de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «lettre de gage» est synonyme d'investissement de tout premier ordre.

Actionnariat

Banques RBA	33.5%
Grandes banques	25.7%
Banques Raiffeisen	19.7%
Autres banques	19.6%

Conception et réalisation
Walter Engler, Bülach

Production
Engler Text-Bild-Integration AG

Impression et composition
Lichtdruck AG, Dielsdorf

Source
Banque des Lettres
de Gage d'Établissements suisses
de Crédit hypothécaire
Case postale 6446
Nansenstrasse 16
8050 Zurich
Téléphone 01 315 44 55
Téléfax 01 315 44 66
info@pfandbriefbank.ch

Texte traduit de l'allemand

Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la durée.

Pour nos membres, nous sommes la source de refinancement fiable pour des prêts à long terme à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un gros débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement des produits standardisés, bien introduits sur le marché et admis en pension.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, d'un usage aisé et – pour autant que les dispositions légales étroites le permettent – innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement.

Notre corporate governance est moderne, sans pour autant suivre la mode. Nous œuvrons comme une entreprise commerciale.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et intéressant qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage avant tout pour avoir accès au marché des capitaux. Compte tenu de notre solidité financière et de la stabilité de nos résultats, nous avons l'intention de verser continuellement le dividende maximum (5%).

Table des matières

1 Rapport annuel

L'essentiel en bref	3
Avant-propos du président	4
Marche des affaires	5
Comptes annuels	
Bilan	6
Compte de résultat	8
Répartition du bénéfice	9
Tableau de financement	10
Annexe aux comptes annuels	11
Informations relatives au bilan	11
Informations relatives au compte de résultat	12
Opérations hors bilan	13
Principes comptables et d'évaluation	14
Emprunts sur lettres de gage à recouvrer	15
Emprunts sur lettres de gage émis et remboursés en 2003	18
Organes de la banque	19
Rapports des organes de révision	20

3	2003 en milliers de CHF	2002 en milliers de CHF
Lettres de gage à recouvrer	20 735 000	20 410 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettre de gage à recouvrer	3.478%	3.762%
Total du bilan	21 787 274	21 487 258
Actifs disponibles	664 280	660 687
Fonds propres disponibles (art. 18, al. 2 OLG)	586 603	586 050
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	422 980	416 880
Excédent	163 623	169 170
Degré d'utilisation des fonds propres	72.107%	71.134%
Résultat des opérations de lettres de gage	30 996	36 451
dont résultat des opérations d'intérêts	2 176	5 896
Bénéfice brut	24 828	30 494
Bénéfice de l'exercice	21 576	27 654

Madame, Monsieur,

Les banques sont liquides. L'argent est bon marché. Les émissions sur le marché suisse des capitaux pour établissements financiers stagnent. Dans ce contexte, le fait que le volume de nos lettres de gage à recouvrer ait légèrement augmenté durant l'année sous revue est la confirmation de notre compétitivité.

Début 2003, l'absence totale de risques inflationnistes suggérait d'abord l'idée que les taux d'intérêt resteraient bas sur une longue période. Dans le sillage des craintes déflationnistes qui se propageaient, les rendements sur les marchés obligataires atteignaient dans un premier temps leur plus bas niveau depuis 45 ans. Au milieu de l'année, le rendement des emprunts de la Confédération frôlait passagèrement la marque de 2%. A la fin de l'année sous revue, les rendements de débiteurs de premier ordre revenaient cependant à un niveau d'environ 40 points de base supérieur à celui du début de 2003.

Aujourd'hui, la plupart des pronostiqueurs tablent sur un resserrement de la politique monétaire des Banques centrales durant la seconde moitié de 2004. Si tel devait être le cas, cela signifierait – pour un observateur raisonnablement optimiste – que les craintes déflationnistes appartiennent définitivement au passé et que les pays industrialisés retrouvent leur rythme de croissance. Pour nos banques membres, il serait opportun de profiter des intérêts bas à long terme pendant qu'ils existent encore.

Hormis les affaires courantes, l'Assemblée générale du 21 mai 2003 approuvait une augmentation de capital gratuite à la charge des autres réserves de CHF 21 mio ainsi qu'une modification des statuts concernant la détention d'actions propres. La stratégie que le Conseil d'administration a passée en revue et qui est rapidement mise en œuvre depuis le début de 2003, a pu être présentée aux actionnaires. Paul Bättig, depuis 1987 membre du Conseil d'administration et président depuis 1997, ainsi que Josef Meier, membre du Conseil d'administration depuis 2002, quittent l'Assemblée générale et nous les remercions pour leur collaboration.

Max Gsell succède à Paul Bättig, président sortant. Erich Hort est le nouveau vice-président en exercice et Hans-Mathias Käppeli, CEO de la Neue Aargauer Bank, a pris la succession de Josef Meier.

Il est proposé à l'Assemblée générale du 13 mai 2004 de verser un dividende maximum de 5% sur le capital-actions libéré de CHF 111 mio (l'année précédente: CHF 90 mio).

Le comité d'estimation a commencé son activité au 2^e trimestre 2003. L'Assemblée générale sera l'occasion de présenter un rapport sur son activité.

Le Conseil d'administration, le Comité de direction et la Direction s'efforcent de mettre nos produits à la disposition des banques membres avec efficacité et à des prix avantageux. Nous offrons aux investisseurs régulièrement un volume considérable d'obligations de premier ordre admises en pension.

Je tiens à remercier les banques membres et les investisseurs pour leur fidélité. Ensemble, nous atteindrons notre objectif, à savoir une bonne position concurrentielle dans l'intérêt de tous les intervenants. J'adresse mes remerciements également aux collaboratrices et collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage pour leur professionnalisme ainsi que les banques membres et les banques d'émission pour leur collaboration.

Dr Max Gsell

Président du Conseil d'administration

- 5 En 2003, la Banque des Lettres de Gage a une nouvelle fois obtenu la notation Aaa à long terme de l'agence Moody's.

A la fin de l'année, la Banque des Lettres de Gage comptait 216 banques membres (223 l'année précédente). 7 banques sont sorties pour des raisons de reprise ou de fusion. 217 banques, dont 3 banques cantonales, ont sollicité des prêts.

Le bénéfice annuel de CHF 21.6 mio a diminué de CHF 6.1 mio par rapport à l'année précédente, les principales raisons étant la première ristourne sur la charge d'intérêts des prêts de CHF 4 mio en faveur des

banques membres ainsi qu'une baisse du rendement du placement des actifs disponibles de CHF 2 mio.

En 2003, la Banque des Lettres de Gage a émis des lettres de gage pour un montant total de CHF 3 661 mio. 8 emprunts d'un montant total de CHF 2 840 mio ont été placés en émission publique et 6 emprunts de CHF 821 mio au total sous forme de placement privé, dont 4 sans banque d'investissement. 9 emprunts publics de CHF 3 255 mio et 2 placements privés de CHF 81 mio sont arrivés à échéance, ce qui représente un montant total de CHF 3 336 mio. La circulation des lettres de gage a augmenté de CHF 325 mio. L'échéance des prêts coïncide avec celle des lettres de gages respectives (LLG 12).

Entre la date du bilan et la mise sous presse du rapport de gestion, aucun événement qui aurait pu avoir des effets négatifs sur la fortune, la situation financière et bénéficiaire de l'année écoulée ne s'est produit.

Dr Jörg Schmid
Directeur

Bilan

avant répartition du bénéfice

Actifs	2003 en CHF	2002 en CHF
Couverture des lettres de gage		
Prêts aux membres	20 611 400 000	20 134 900 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	123 600 000	275 100 000
	20 735 000 000	20 410 000 000
Actifs disponibles		
Liquidités	254 194	135 428
Créances sur les banques à vue	168 112	183 256
Créances sur les banques à terme	30 000 000	30 100 000
Créances hypothécaires	10 708 000	14 118 000
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	353 500 000	354 500 000
Obligations de caisse	5 300 000	7 300 000
Propres emprunts sur lettres de gage ¹	264 250 000	254 250 000
Immeubles appartenant à la banque	100 000	100 000
	664 280 306	660 686 684
Autres actifs		
Propres titres de participation	1 552 770	1 539 170
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	96 937	160 286
Comptes de régularisation (y.c. intérêts courus)	195 382 302	203 315 411
Autres actifs	1 961 854	1 556 047
	198 993 863	206 570 914
Capital social non libéré	189 000 000	210 000 000
Total actifs	21 787 274 169	21 487 257 598
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	721 214 250	767 717 750
Valeur d'assurance incendie des immeubles	1 340 000	1 340 000
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	500 000	500 000

¹ sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

7 Passifs	2003 en CHF	2002 en CHF
Fonds de tiers		
Emissions de lettres de gage	20 735 000 000	20 410 000 000
Engagements envers les banques à terme	2 000 000	0
	20 737 000 000	20 410 000 000
Autres passifs		
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	2 199 977	1 483 019
Comptes de régularisation (y.c. intérêts courus)	378 803 512	398 830 701
Autres passifs	25 439 649	29 188 759
	406 443 138	429 502 479
Fonds propres		
Capital-actions	300 000 000	300 000 000
Réserve légale générale	18 000 000	18 000 000
Réserve pour propres titres de participation	4 427 760	4 705 320
Autres réserves ¹	299 147 940	296 870 380
Bénéfice reporté	679 419	525 191
Bénéfice de l'exercice	21 575 912	27 654 228
	643 831 031	647 755 119
Total des passifs	21 787 274 169	21 487 257 598
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage		
	710 404 250	757 512 750
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers		
	2.800%	2.812%
¹ Autres réserves		
Etat initial	296 870 380	267 037 580
Répartition du bénéfice	23 000 000	29 000 000
Prélèvement pour augmentation du capital-actions libéré	-21 000 000	0
Transfert de la réserve pour propres titres de participation	277 560	832 800
Total des autres réserves	299 147 940	296 870 380

Compte de résultat

	2003 en CHF	2002 en CHF
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des		
Prêts aux membres	734 475 005	779 132 639
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	9 861 603	17 753 023
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des		
Créances sur les banques	43 875	164 790
Créances hypothécaires	421 060	687 646
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	14 920 021	15 293 778
Obligations de caisse	211 750	231 250
Propres emprunts sur lettres de gage	8 891 528	9 856 424
Produits des dividendes sur propres titres de participation	68 400	79 800
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-737 885 966	-786 653 406
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-11 459	-95 216
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	30 995 817	36 450 728
Résultat des opérations de commissions		
Produit des commissions	99 838	70 952
Charges de commissions	-3 680 243	-3 896 079
Sous-total résultant des opérations de commissions	-3 580 405	-3 825 127
Autres résultats ordinaires		
Gain réalisé sur la vente des propres titres de participation	0	166 400
Résultat des immeubles	6 000	6 000
Autres charges ordinaires	-33 630	-16 745
Sous-total autres résultats ordinaires	-27 630	155 655
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-1 302 670	-1 230 123
Autres charges d'exploitation	-662 758	-616 293
Frais d'émission	-594 749	-440 516
Sous-total charges d'exploitation	-2 560 177	-2 286 932
Bénéfice brut	24 827 605	30 494 324
Amortissements et réévaluations des actifs immobilisés	-3 301 365	-2 983 428
Résultat intermédiaire	21 526 240	27 510 896
Produits extraordinaires	50 358	143 332
Charges extraordinaires	-686	0
Bénéfice de l'exercice	21 575 912	27 654 228

Répartition du bénéfice

9	Proposition à l'assemblée générale	2003 en CHF	2002 en CHF
	Bénéfice reporté	679 419	525 191
	Bénéfice de l'exercice	21 575 912	27 654 228
	Bénéfice au bilan	22 255 331	28 179 419
	Versement d'un dividende maximum de 5% sur le capital-actions libéré	5 550 000	4 500 000
	Attribution aux autres réserves	16 000 000	23 000 000
	Bénéfice reporté	705 331	679 419

Tableau de financement

en CHF	2003		2002	
	Origine des capitaux	Affectation des capitaux	Origine des capitaux	Affectation des capitaux
Flux de fonds du résultat opérationnel				
Bénéfice de l'exercice	21 575 912		27 654 229	
Amortissements et réévaluations des actifs immobilisés	4 179 560	878 195	3 051 204	67 776
Comptes de régularisation (y.c. intérêts courus)	9 167	12 094 080		22 336 749
Dividende de l'exercice précédent		4 500 000		4 500 000
Solde	8 292 364		3 800 908	
Flux de fonds des opérations de lettres de gage				
Prêts aux membres		476 500 000		232 000 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	151 500 000		164 000 000	
Emprunts sur lettres de gage	325 000 000		68 000 000	
Solde	0		0	
Flux de fonds des autres activités bancaires				
Créances hypothécaires	3 410 000		5 520 000	
Valeurs mises en pension auprès de la BNS		2 065 224		39 408 000
Obligations de caisse	2 000 000		0	
Propres emprunts sur lettres de gage		10 236 141	3 924 572	
Propres titres de participation		13 600	272 800	
Autres actifs		434 120		162 374
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	780 307	63 349		159 106
Autres passifs		3 729 963		15 037 697
Solde		10 352 090		45 049 805
Etat des liquidités				
Créances sur les banques à vue	78 493		309 724	
Créances sur les banques à terme	100 000		41 000 000	
Engagements envers les banques à terme	2 000 000			
Liquidités		118 767		60 827
Solde	2 059 726		41 248 897	

Annexe aux comptes annuels
Informations relatives au bilan

11 Titres	2003			2002		
	%	Val. comptable ¹ en CHF mio	Val. boursière en CHF mio	%	Val. comptable ¹ en CHF mio	Val. boursière en CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse						
Confédération	44.4	277	307	42.4	262	289
Cantons	4.8	30	32	7.5	46	49
Communes	3.5	22	23	3.6	22	23
Banques et Centrales d'émission	2.4	15	16	2.4	15	16
Energie et divers	1.6	10	11	1.6	10	11
	56.7	354	389	57.5	355	388
Obligations de caisse	0.9	5	5	1.2	7	7
			109.9%			109.4%
			100.0%			100.0%
Propres emprunts sur lettres de gage	42.4	264	284	41.3	254	272
			107.6%			106.9%
Total	100.0	623	678	100.0	616	667
			108.9%			108.2%

Propres titres de participation	2003		2002	
	Nombre	en CHF mille	Nombre	en CHF mille
Etat initial	4 520	1 539	5 320	1 812
Achats	40	14		
Ventes			-800	-439
Résultat de la vente des propres titres de participation				166
Etat final	4 560	1 553	4 520	1 539

Réserve pour propres titres de participation	2003		2002	
	Nombre	en CHF mille	Nombre	en CHF mille
Valeur comptable	4 560	1 553	4 520	1 539
Capital-actions non libéré CHF 630/action (AP: CHF 700)		2 875		3 166
Total		4 428		4 705

¹ La valeur comptable correspond à la valeur nominale

Annexe aux comptes annuels
Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage	2003 en CHF mille	2002 en CHF mille
Solde des intérêts		
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	748 337	796 886
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-737 886	-786 653
	10 451	10 233
Ristourne sur la charge d'intérêts	-4 000	0
Frais d'émissions	-595	-441
Charges de commissions	-3 680	-3 896
	-4 275	-4 337
Résultat	2 176	5 896

12

Résultat des actifs disponibles ¹	2003 en CHF mille	2002 en CHF mille
Résultat des dépôts à terme		
Créances sur les banques	44	164
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-11	-95
	33	69
Résultat des créances hypothécaires	421	688
Résultat des valeurs mobilières		
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	14 920	15 294
Intérêts des obligations de caisse	211	231
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	8 891	9 856
	24 022	25 381
Amortissements et réévaluations des actifs immobilisés	-3 301	-2 983
Résultat	21 175	23 155

¹ sans immeubles appartenant à la banque

Annexe aux comptes annuels
Opérations hors bilan

13	Engagement de paiement	2003 en CHF	2002 en CHF
	Sur propres titres de participation	2 875 800	3 166 000

	Actifs mis en gage	2003 en CHF	2002 en CHF
	Total	11 808 000	10 000 000
	dont utilisé	1 808 000	0

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et d'évaluation

Principes de base

Les principes de comptabilisation, d'établissement du bilan et d'évaluation reposent sur le Code des obligations suisse, la Loi sur l'émission de lettres de gage, l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, le Règlement de cotation de la Bourse suisse et les statuts de la Banque des Lettres de Gage. Ils fournissent une image de la situation de la fortune, des finances et du rendement conforme aux conditions effectives.

Principe général d'évaluation

Les créances et engagements figurant au bilan sont évalués individuellement.

Evaluation de la couverture des lettres de gage, des créances hypothécaires, des créances sur et engagements envers les banques à vue et à terme, des liquidités, des comptes de régularisation, des autres actifs, du capital social non libéré, des propres emprunts sur lettres de gage, des autres passifs, du compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons, du compte lettres de gage et coupons échus mais non encaissés

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs particuliers sont constitués.

Evaluation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, des obligations issues de propres emprunts sur lettres de gage et des propres titres de participation

Les titres qui ne sont pas destinés à être conservés sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, ceux destinés à être conservés à leur valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs individuels sont constitués. Les propres titres de participation sont évaluées au prix de revient moyen.

Evaluation de l'immeuble et des autres immobilisations corporelles 14

La propriété par étage de la banque a été amortie à CHF 100 000. Le mobilier, le matériel de bureau et les machines, les logiciels et le hardware, de même que les frais d'entretien et de rénovation de la propriété de la banque sont imputés directement sur le compte de résultat.

Régularisations

Toutes les charges et tous les produits sont délimités dans le temps.

Modifications des principes comptables et d'évaluation
Aucune.

Annexe aux comptes annuels
Emprunts sur lettres de gage à recouvrer

15	ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche en CHF mio	2003 en CHF mio	2002 en CHF mio
	CH 000 011 003 8	311	6.250	100.500	15.01.1993	15.01.2005		4	160
	CH 000 045 918 7	312	5.125	101.000	31.03.1993	31.03.2005		4	180
	CH 000 059 424 9	313 ³	5.125	101.000	31.03.1993	31.03.2005		4	30
	CH 000 075 406 6	314	5.000	100.500	01.06.1993	01.06.2005		4	320
	CH 000 100 183 0	315	4.625	100.500	31.08.1993	31.08.2005		4	270
	CH 000 117 415 7	316	4.625	100.500	15.10.1993	15.10.2005		4	310
	CH 000 146 247 9	317	4.375	100.500	31.12.1993	31.12.2005		4	285
	CH 000 156 956 2	318 ³	4.375	100.500	31.12.1993	31.12.2005		4	51
	CH 000 180 819 2	319	4.500	100.750	15.03.1994	15.03.2006		365	365
	CH 000 239 594 2	320	5.000	99.375	30.06.1994	30.06.2006		350	350
	CH 000 257 809 1	321	5.375	100.750	31.08.1994	31.08.2006		160	160
	CH 000 281 654 1	322	5.750	101.000	20.10.1994	20.10.2006		125	125
	CH 000 306 977 7	323	5.625	100.500	15.12.1994	15.12.2006		100	100
	CH 000 340 634 2	324	5.500	101.000	28.02.1995	28.02.2007		137	137
	CH 000 351 501 9	325	5.500	101.000	10.04.1995	10.04.2007		128	128
	CH 000 369 743 7	326	5.125	101.000	15.06.1995	15.06.2007		188	188
	CH 000 400 156 3	327	4.625	100.875	20.10.1995	20.10.2005		225	225
	CH 000 008 327 6	328 ³	4.625	100.875	20.10.1995	20.10.2005		100	100
	CH 000 081 037 1	329	4.125	100.750	15.12.1995	15.12.2005	255		
	CH 000 081 037 1	329 ¹	4.125	99.900	20.06.2000	15.12.2005	350	605	605
	CH 000 423 167 3	330	4.250	100.375	10.04.1996	10.04.2004	250		
	CH 000 423 167 3	330 ¹	4.250	100.500	31.05.1996	10.04.2004	234	484	484
	CH 000 485 155 3	331	4.500	100.375	15.07.1996	15.07.2004		123	123
	CH 000 511 858 0	332	4.125	101.000	10.10.1996	10.10.2004		323	323
	CH 000 525 865 9	333 ³	4.125	101.000	10.10.1996	10.10.2004		100	100
	CH 000 552 492 8	334	4.125	100.875	20.12.1996	20.12.2006		167	167
	CH 000 553 120 4	335 ³	4.125	100.875	20.12.1996	20.12.2006		70	70
	CH 000 572 789 3	336	4.000	101.000	14.02.1997	14.02.2007	190		
	CH 000 572 789 3	336 ¹	4.000	101.150	15.03.2000	14.02.2007	383	573	573
	CH 000 602 637 8	337	3.500	100.625	27.03.1997	27.03.2007	300		
	CH 000 602 637 8	337 ¹	3.500	100.300	27.03.1997	27.03.2007	114		
	CH 000 602 637 8	337 ²	3.500	100.000	30.06.1997	27.03.2007	376	790	790
	CH 000 697 162 3	338	4.000	101.375	01.09.1997	01.09.2009	200		
	CH 000 697 162 3	338 ¹	4.000	101.000	15.10.1997	01.09.2009	320	520	520
	CH 000 680 246 3	339	3.250	100.625	31.07.1997	31.07.2005	290		

¹ 1^{re} augmentation

² 2^e augmentation

³ Placement privé

⁴ Remboursé en 2003

ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche en CHF mio	2003 en CHF mio	2002 en CHF mio
CH 000 680 246 3	339 ¹	3.250	98.200	15.11.1999	31.07.2005	328	618	618
CH 000 728 697 1	340	3.375	101.000	10.11.1997	10.11.2003		⁴	420
CH 000 793 073 5	341	4.000	100.850	12.12.1997	12.12.2007		335	335
CH 000 838 034 4	342	3.500	101.400	20.01.1998	20.01.2008	300		
CH 000 838 034 4	342 ¹	3.500	101.300	25.01.2002	20.01.2008	211		
CH 000 838 034 4	342 ²	3.500	101.320	21.05.2002	20.01.2008	302	813	813
CH 000 850 773 0	343	3.375	101.300	05.03.1998	05.03.2010	270		
CH 000 850 773 0	343 ¹	3.375	100.125	20.05.1998	05.03.2010	300		
CH 000 850 773 0	343 ²	3.375	99.250	30.09.1998	05.03.2010	430	1 000	1 000
CH 000 857 746 9	344	2.500	100.625	31.03.1998	31.03.2004	310		
CH 000 857 746 9	344 ¹	2.500	100.400	30.12.1998	31.03.2004	420		
CH 000 857 746 9	344 ²	2.500	101.900	30.04.1999	31.03.2004	330	1 060	1 060
CH 000 899 739 4	345	2.750	100.900	20.05.1998	20.05.2003	325	⁴	
CH 000 899 739 4	345 ¹	2.750	100.400	14.08.1998	20.05.2003	400	⁴	725
CH 000 919 733 3	346	3.125	100.900	15.07.1998	15.07.2006	240		
CH 000 919 733 3	346 ¹	3.125	101.500	15.11.2001	15.07.2006	160	400	400
CH 000 966 314 4	348	3.625	100.750	20.11.1998	20.11.2009	350		
CH 000 966 314 4	348 ¹	3.625	100.875	15.09.1999	20.11.2009	290	640	640
CH 000 988 664 6	349	3.375	101.250	25.01.1999	25.01.2011	280		
CH 000 988 664 6	349 ¹	3.375	103.700	31.05.1999	25.01.2011	210	490	490
CH 000 392 046 6	350	2.750	101.150	15.03.1999	15.03.2007		535	535
CH 000 819 992 6	351	2.250	100.250	09.07.1999	09.07.2003	315	⁴	
CH 000 819 992 6	351 ¹	2.250	95.800	10.04.2000	09.07.2003	270	⁴	585
CH 001 033 187 1	352	4.000	100.700	10.01.2000	10.01.2010		390	390
CH 001 078 663 7	353	4.500	100.400	31.05.2000	31.05.2011		380	380
CH 001 106 992 6	354	4.125	100.375	15.08.2000	15.08.2006		415	415
CH 001 126 221 6	355	4.250	100.950	16.10.2000	16.10.2010		388	388
CH 001 148 217 8	356	4.250	100.300	30.11.2000	30.11.2011		362	362
CH 001 176 177 9	357	3.875	100.700	10.01.2001	10.01.2013	335		
CH 001 176 177 9	357 ¹	3.875	101.550	01.10.2001	10.01.2013	346	681	681
CH 001 199 806 6	358	3.625	100.450	15.03.2001	15.03.2008		355	355
CH 001 230 233 4	359	3.875	100.450	31.05.2001	31.05.2012		368	368
CH 001 254 185 7	360	3.375	100.500	27.06.2001	27.06.2006	250		
CH 001 254 185 7	360 ¹	3.375	100.650	14.08.2001	27.06.2006	206	456	456
CH 001 376 917 6	361	4.000	100.800	15.03.2002	15.03.2014		259	259

¹ 1^{er} augmentation² 2^e augmentation³ Placement privé⁴ Remboursé en 2003

17	ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche en CHF mio	2003 en CHF mio	2002 en CHF mio
	CH 001 433 598 5	362	3.375	100.730	01.07.2002	01.07.2009		249	249
	CH 001 451 674 1	363	2.750	100.400	15.08.2002	15.08.2006		373	373
	CH 001 464 591 2	364	2.125	100.300	02.09.2002	02.09.2005		335	335
	CH 001 488 637 5	365	2.000	100.130	15.10.2002	15.10.2006	454		454
	CH 001 488 637 5	365 ¹	2.000	102.070	31.12.2003	15.10.2006	182	636	
	CH 001 498 378 4	366 ³	3.240	100.300	15.10.2002	15.10.2015		85	85
	CH 001 539 277 9	367	2.125	100.400	15.01.2003	15.01.2010		217	
	CH 001 543 196 5	368 ³	1.300	98.680	05.02.2003	05.03.2007		100	
	CH 001 543 197 3	369 ³	1.600	98.820	05.02.2003	05.02.2008		200	
	CH 001 559 344 2	370 ³	2.160	100.000	25.02.2003	15.01.2010		149	
	CH 001 575 462 2	371	1.375	100.220	31.03.2002	31.03.2008		260	
	CH 001 596 933 7	372	1.875	100.250	20.05.2003	20.05.2008		656	
	CH 001 608 055 5	373 ³	2.030	100.300	23.05.2003	23.10.2009		137	
	CH 001 620 140 9	374 ³	2.670	100.200	19.06.2003	19.06.2015		85	
	CH 001 631 570 4	375	2.625	100.400	09.07.2003	09.07.2014		296	
	CH 001 660 565 8	376	2.250	100.600	01.09.2003	01.09.2009		418	
	CH 001 683 044 7	377	2.625	100.000	17.10.2003	17.10.2011		434	
	CH 001 702 390 1	378	2.875	100.125	11.11.2003	11.11.2013		377	
	CH 001 744 309 1	379 ³	1.435	100.100	31.12.2003	31.12.2006		150	
	Total							20 735	20 410

Jusqu'à la série 324 incluse, les emprunts ne peuvent pas être augmentés, mais après une durée de dix ans, ils peuvent être dénoncés.

La série 325 peut être augmentée et dénoncée après une durée de dix ans.

A partir de la série 326, tous les emprunts peuvent être augmentés et ils ont une durée fixe sans possibilité de dénonciation.

¹ 1^{re} augmentation

² 2^e augmentation

³ Placement privé

⁴ Remboursé en 2003

Annexe aux comptes annuels

Emprunts sur lettres de gage émis et remboursés en 2003

ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	En CHF mio	Durée Année/Mois/Jour
CH 001 539 277 9	367	2.125	100.400	15.01.2003	15.01.2010	217	7/00/00
CH 000 011 003 8	311	6.250			15.01.2003	-160	dénoncé
CH 001 543 196 5	368 ³	1.300	98.680	05.02.2003	05.03.2007	100	4/01/00
CH 001 543 197 3	369 ³	1.600	98.820	05.02.2003	05.02.2008	200	5/00/00
CH 001 559 344 2	370 ³	2.160	100.000	25.02.2003	15.01.2010	149	6/10/20
CH 001 575 462 2	371	1.375	100.220	31.03.2003	31.03.2008	260	5/00/00
CH 000 045 918 7	312	5.125			31.03.2003	-180	dénoncé
CH 000 059 424 9	313 ³	5.125			31.03.2003	-30	dénoncé
CH 001 596 933 7	372	1.875	100.250	20.05.2003	20.05.2008	656	5/00/00
CH 000 899 739 4	345	2.750			20.05.2003	-725	échu
CH 000 075 406 6	314	5.000			01.06.2003	-320	dénoncé
CH 001 608 055 5	373 ³	2.030	100.300	23.05.2003	23.10.2009	137	6/05/00
CH 001 620 140 9	374 ³	2.670	100.200	19.06.2003	19.06.2015	85	12/00/00
CH 001 631 570 4	375	2.625	100.400	09.07.2003	09.07.2014	296	11/00/00
CH 000 819 992 6	351	2.250			09.07.2003	-585	échu
CH 001 660 565 8	376	2.250	100.600	01.09.2003	01.09.2009	418	6/00/00
CH 000 100 183 0	315	4.625			31.08.2003	-270	dénoncé
CH 001 683 044 7	377	2.625	100.000	17.10.2003	17.10.2011	434	8/00/00
CH 000 117 415 7	316	4.625			15.10.2003	-310	dénoncé
CH 001 702 390 1	378	2.875	100.125	11.11.2003	11.11.2013	377	10/00/00
CH 000 728 697 1	340	3.375			10.11.2003	-420	échu
CH 001 488 637 5	365 ¹	2.000	102.070	31.12.2003	15.10.2006	182	2/09/15
CH 001 744 309 1	379 ³	1.435	100.100	31.12.2003	15.10.2006	150	2/09/15
CH 000 146 247 9	317	4.375			31.12.2003	-285	dénoncé
CH 000 156 956 2	318 ³	4.375			31.12.2003	-51	dénoncé
Total						325	

¹ 1^{er} augmentation² 2^e augmentation³ Placement privé

Organes de la banque

19 Conseil d'administration¹

Paul Bättig, Président ²	Membre du Conseil d'administration de Valiant Holding, Lucerne
Dr Max Gsell, Président ³	Président de la RBA-Holding, Berne
Erich Hort, Vice-Président ⁴	Président de la Direction de la Banque Migros, Zurich ⁵
Claudine Amstein	Secrétaire générale de la Fédération Romande Immobilière, Lausanne (nommée par le Conseil fédéral jusqu'à fin 2006)
Felice G. De Grandi	Membre de la Direction du Groupe Raiffeisen, St-Gall
Hans-Mathias Käppeli ⁶	Président de la Direction de la Neue Aargauer Bank, Aarau
Josef Meier ²	Chief Executive Officer du Credit Suisse, Zurich
Dr Franz Renggli	Directeur de la Hypothekarbank Lenzburg, Lenzburg
Dr Pierin Vincenz	Président du Groupe Raiffeisen, St-Gall
Bernard Voirol	Directeur de la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg, Fribourg

Comité de direction

Dr Jörg Schmid	Présidence
Paul Bättig ²	
Dr Max Gsell	
Erich Hort ⁶	

Commission d'estimation

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Erich Hort	
Andrea Theus	

Direction

Dr Jörg Schmid	Directeur
Andrea Theus	Vice-Directeur
Oliver Schneiter	Fondé de pouvoir
Ruth Schneider	Mandataire commerciale

Organes de révision

Secrétariat de la Commission fédérale des banques, Berne
PricewaterhouseCoopers AG, Zurich

¹Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2007

⁴à partir du 21.05.03, auparavant membre

²jusqu'au 21.05.03

⁵jusqu'au 31.08.03

³à partir du 21.05.03, auparavant Vice-Président

⁶à partir du 21.05.03

PricewaterhouseCoopers AG

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement et annexe/pages 6 à 18) de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles de présentation des comptes applicables à la Banque des Lettres de Gage. En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition d'affectation du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 15 mars 2004

PricewaterhouseCoopers AG
Hugo Schürmann
Urs Christen

Secrétariat de la Commission fédérale des banques

20

Conformément à l'art. 42 de la Loi fédérale sur l'émission de lettres de gage, le Secrétariat de la Commission fédérale des banques est chargé de contrôler les Centrales de lettres de gage. Nous avons vérifié avec l'organe de révision, les comptes annuels de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire, Zurich, arrêtés au 31 décembre 2003.

Sur la base des résultats de la révision, nous pouvons confirmer que

- les comptes annuels 2003 sont conformes, quant à la forme et au fond, aux prescriptions légales, statutaires et réglementaires,
- les dispositions de la Loi sur l'émission de lettres de gage ont été respectées.

Berne, 16 mars 2004

Secrétariat de la Commission fédérale des banques
Daniel Zuberbühler, Directeur
Samuel Schaller, Banques / Négociants